



Les principales zones affectées par la hausse du niveau des mers à l'horizon 2050

L'une des premières conséquences du réchauffement climatique est la hausse du niveau des mers. Cette inexorable montée des eaux risque d'entraîner d'importants flux migratoires. Le coût considérable des mesures d'atténuation dans les zones côtières densément peuplées engendre une très forte inégalité entre les États riches et ceux qui sont dépourvus de moyens pour s'adapter au phénomène.

Des flux migratoires accentués par la montée des eaux

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a élaboré plusieurs scénarii concernant la hausse du niveau des mers. En fonction des quantités d'émissions de gaz à effet de serre, la montée des eaux devrait atteindre 13 à 65 cm en 2050. Les experts estiment qu'une hausse de 40 cm pourrait contraindre près de 72 millions de personnes à se déplacer. Certains petits États insulaires sont menacés de disparition, et d'autres comme le Bangladesh ou l'Égypte¹, dont une grande partie du territoire est située sous le niveau de la mer, risquent d'être submergés. Les deltas du Gange, du Nil et du Mékong ont été identifiés comme les zones les plus vulnérables et, d'ici à 2050, ces régions devraient faire face à d'importants flux migratoires.

Indépendamment des mesures de protection qui pourraient être adoptées, une hausse du niveau de la mer de 40 cm entraînerait des inondations annuelles qui affecteraient 93 millions de personnes. Dans ce scénario, le plus lourd tribut serait supporté par les zones littorales de l'océan Indien (le Pakistan, l'Inde, le Bangladesh et la Birmanie concentreraient 55% des victimes), l'Indonésie et les Philippines 23%, l'Afrique et l'Est du bassin méditerranéen 15%. En outre, les coûts liés à cette accentuation des phénomènes climatiques extrêmes pourraient être considérables dans les pays pauvres. On considère, à titre d'exemple, que seulement 3% des biens économiques sont couverts par des compagnies d'assurance dans les pays du Sud.

Une inégale vulnérabilité face aux risques climatiques

On estime, en moyenne, le coût des mesures d'adaptation dans les zones côtières à 350 millions de dollars par an et par ville². Si des pays comme l'Angleterre ou les Pays-Bas ont les moyens de construire des digues et de restaurer les littoraux pour contenir la montée des eaux, ce défi est presque impossible à relever pour de nombreux États du Sud. De surcroît, en l'absence de renforcement des infrastructures côtières, une étude de l'OCDE estime que le coût global des inondations, engendré par la montée des eaux, pourrait atteindre 1000 milliards de dollars à l'horizon 2050.

L'Asie, où plus de 40% de la population, soit environ deux milliards de personnes, vit à moins de 60 km des côtes, est le continent le plus vulnérable. La construction par l'Inde d'une barrière de sécurité à sa frontière avec le Bangladesh a matérialisé la prise de conscience de ces enjeux. De plus, aucun instrument international ne permet, à ce stade, la reconnaissance d'un statut juridique de « déplacé climatique ». Face aux difficultés à définir précisément les migrations qui résultent du changement climatique, l'initiative *Nansen* a été mise en place. Cette nouvelle agence internationale, indépendante des Nations-Unies, organise des consultations régionales et émet des recommandations. Si ces dernières n'ont pas de caractère contraignant, elles ont le mérite de rassembler des expériences pratiques efficaces, ainsi que de prendre en considération les différentes propositions des États.

L'ONU estime que le nombre de migrants climatiques pourrait atteindre 250 millions en 2050. En 2010, la Conférence des parties à la convention sur les changements climatiques de Cancún (COP 16) a officiellement reconnu « la migration comme une potentielle stratégie d'adaptation ». Cependant, de nombreuses études démontrent que la migration nécessite la mobilisation de ressources financières importantes. En conséquence, les pays affectés par la montée des eaux risquent d'être confrontés à une fuite des cerveaux qui limiterait d'autant leur capacité à mettre en place des mesures d'adaptation efficaces.

Ces propos ne reflètent que l'opinion de l'auteur.

1. En Égypte, une hausse de 50 centimètres du niveau de la mer Méditerranée provoquerait le départ de 4 millions de personnes fuyant le delta du Nil.
2. Les villes pour lesquelles le risque est le plus élevé sont concentrées autour du bassin méditerranéen (Alexandrie, Naples, Beyrouth, Izmir, Marseille, Athènes, Benghazi, Tel-Aviv et Alger) ; autour du golfe du Mexique (Barranquilla, Saint-Domingue, Houston, La Havane, Port-au-Prince) et en Asie du Sud (Djakarta, Fuzhou, Ningbo et Shanghai).